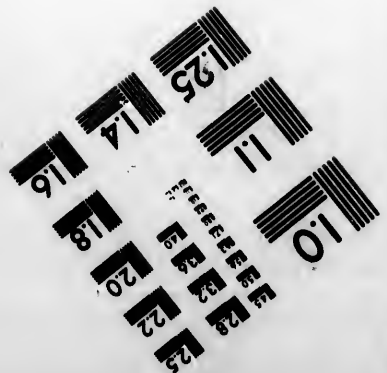
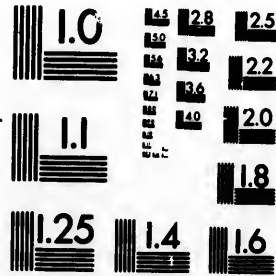


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



128
125
122
120

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

11

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/
Couvertures de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/
Pages endommagées

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/
Seule édition disponible

Pagination incorrect/
Erreurs de pagination

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Pages missing/
Des pages manquent

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/
Des planches manquent

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

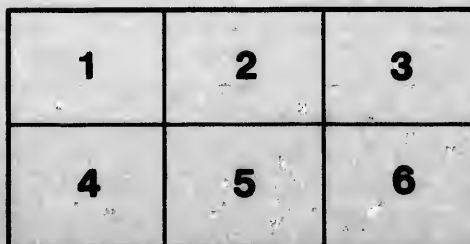
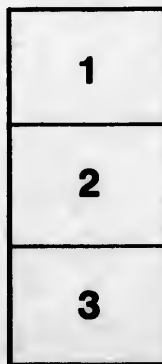
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

Library of the Public
Archives of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

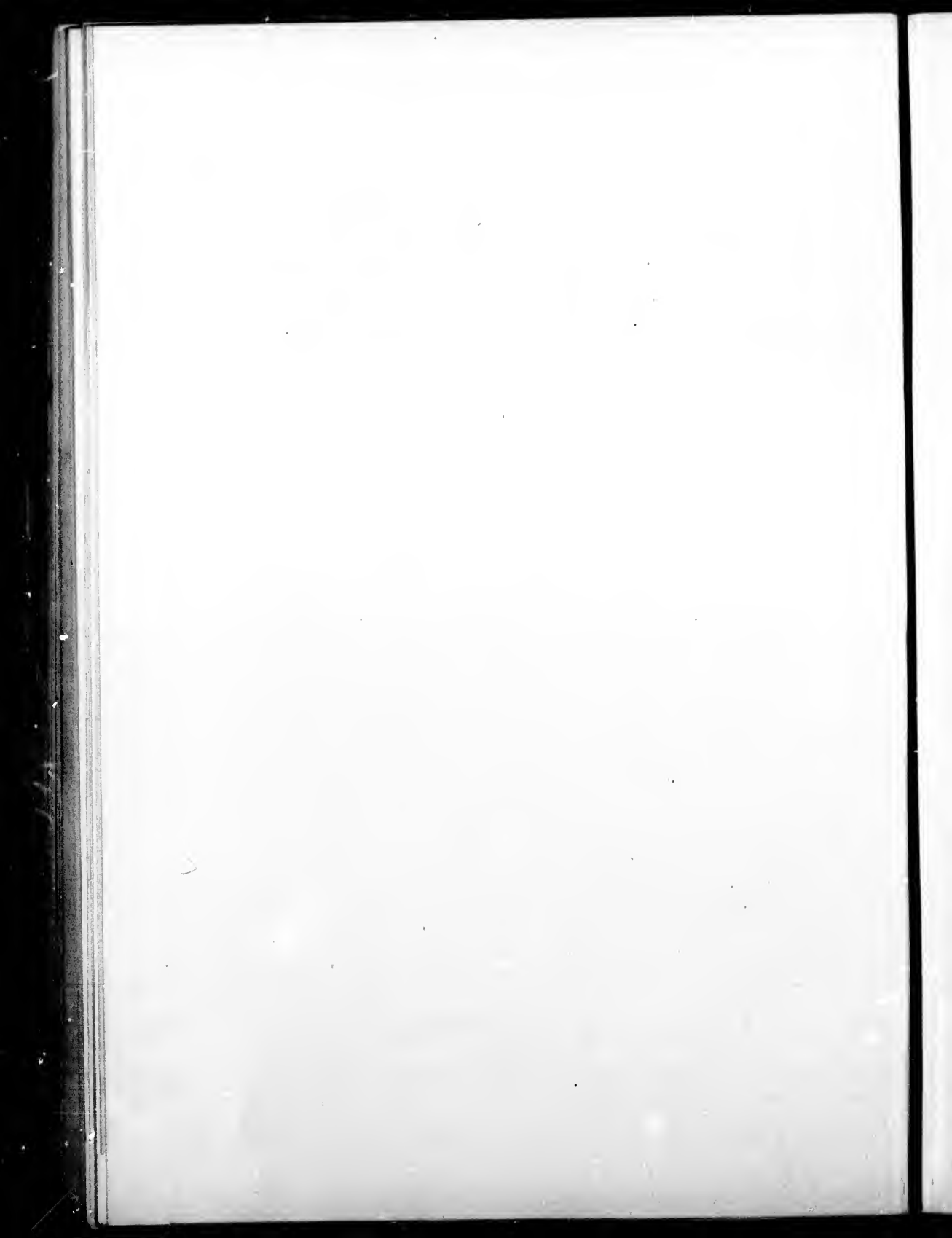
La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :

So

DEMANDE**A****Son Ex. Dom Henri Smeulders, Commissaire Apostolique****Au Canada,*****D'une Enquête Canonique,*****TOUCHANT*****L'Enseignement neutre donné à l'Univ.-Laval.*****ET*****Dans certains Collèges.*****QUEBEC,**

1883.



A SON EXCELLENCE

DOM HENRI SMEULDERS,

COMMISSAIRE APOSTOLIQUE, QUEBEC.

EXCELLENCE,

Bien que ne comptant dans la grande armée catholique que comme un de ses derniers soldats, je crois qu'il est de mon strict devoir de m'adresser à Votre Excellence pour me plaindre d'un certain état de choses qui a amené le désordre dans notre Province.

Nous passons ici par une crise qu'ont subie, chacun à son temps, les pays d'Europe. Chez quelques-uns, comme en Angleterre, sous Henri VIII, elle a été fatale, parce que la doctrine attaquée ne pouvait être modifiée, et le schisme s'est produit. Chez d'autres, comme en Belgique, la crise a été moins forte parce que des questions disciplinaires seulement étaient en jeu. Cependant, aujourd'hui, la Belgique est la proie des libres-penseurs, et la doctrine est en danger.

Je considère que notre position actuelle, ici, est identique à celle de la Belgique il y a quarante ans. À cette époque, en Belgique, il y avait des questions de discipline fiévreusement discutées. Les catholiques vraiment dignes de ce nom avaient à lutter contre les catholiques-libéraux, qui cherchaient à implanter leurs idées dans les écoles et dans le gouvernement. Là, comme ici actuellement, des gens bien intentionnés, mais ignorants et mal renseignés, n'ont pas vu le danger de ces menées faites sous prétexte que la religion, et son enseignement doivent suivre le progrès moderne.

Petit à petit, des catholiques, libéraux sans le savoir, ont par leur *laisser-faire*, donné de la force aux vrais libéraux; et aujourd'hui, la Belgique est un pays à peu près perdu au point de vue des principes religieux.

Pour arriver là, comme je le donne à entendre plus haut, on a commencé à s'insinuer dans l'école. Or, l'histoire se répète, et les mêmes causes amènent les mêmes effets, en différent temps et en différents lieux. Cela est tellement vrai que des esprits profonds et éclairés de l'esprit de Dieu, tels que Joseph de Maistre et Donoso Cortés, ont pu dire, en étudiant les causes du mal, il y a quarante et soixante ans, quels en seraient les effets subséquents. Ces hommes ont

si bien prophétisé, malheureusement, qu'aujourd'hui on lit ce qu'ils ont dit, non dans leurs propres livres, mais dans le grand livre toujours ouvert de l'histoire immédiate contemporaine des nations de l'Europe.

J'ai nommé Donoso Cortès. Voyons ce qu'il disait de la société en 1849. A cette époque, il écrivait, en réponse à certains journaux, une lettre remarquable et prophétique dans laquelle il dit : " Il n'y a point de salut pour la société parce que l'esprit catholique, seul esprit de vie, ne vivifie pas tout, ne vivifie pas l'enseignement, le gouvernement, les institutions, les lois, les mœurs." Ce passage s'applique entièrement à la Belgique, dont je viens de parler, et je prends la liberté de vous citer ces lignes de Donoso Cortès parce qu'elles commencent à avoir leur applications dans notre province.

Oui, Excellence, ici l'esprit catholique va bientôt cesser de vivifier l'enseignement. Déjà, dans la première institution catholique du pays, l'Université Laval, on pratique l'enseignement neutre, et je puis le certifier personnellement pour ce qui concerne la faculté de droit de cette université.

Dans cette faculté, j'ai entendu, de mes oreilles, le professeur de droit civil, à propos des lois civiles sur le mariage, nous dire que ces lois ne sont pas conformes aux lois de l'Eglise, mais qu'il n'a pas charge de nous dire ce que sont ces lois de l'Eglise, et que, si nous voulons les connaître, il faut aller au cours de théologie. Si l'on en est rendu là dans une institution aussi importante, n'y a-t-il pas lieu de s'effrayer de l'avenir et de craindre que bientôt il n'y ait plus de salut pour la société du Canada parce qu'on bannit l'esprit catholique de l'école ?

Une tendance générale à l'enseignement neutre se manifeste ici depuis plusieurs années. Par exemple, dans certains collèges, on a enseigné la philosophie au moyen d'auteurs à principes hybrides, mélange informe des doctrines de Descartes et de celles de Saint Thomas. Cette philosophie a fini par sortir de la routine du programme de l'Université Laval, mais on n'a pas encore assez l'idée de faire des excursions philosophiques dans le domaine de la littérature et surtout de l'histoire. C'est à un tel point que celui qui veut étudier les grandes époques littéraires et historiques, au point de vue de leur influence sur l'humanité, est obligé, une fois sorti de certains collèges, de se départir des théories bâtarde qu'on y enseignait encore il n'y a pas longtemps, pour se munir d'armes de précisions en étudiant saint Thomas et les écrivains qui le suivent sans ambages. Rien d'étonnant si des professeurs ayant fait d'aussi pauvres études philosophiques ne comprennent point l'importance de l'enseignement fait d'après l'esprit catholique, et si les jeunes gens qui suivent l'enseignement neutre restent neutres sur le terrain des principes catholiques, lorsqu'ils voient l'autorité supérieure catholique être neutre dans son enseignement.

On nous accuse d'être pessimistes, nous qui constatons ces faits. Eh bien ! si notre voix n'est pas écoutée, dans bien peu de temps les pessimistes verront ceux qui rient d'eux traités ici comme le sont aujourd'hui les catholiques-libéraux de Belgique. Après avoir prêté des armes à la libre-pensée, ils en seront infailliblement les victimes, et nous aurons alors la douleur d'assister, impuissants et vains nous aussi, à leur ruine, qu'ils auront eux-mêmes préparée.

Il y a cependant, Excellence, un remède à ce grand mal, et ce remède vous avez le pouvoir de l'appliquer. C'est pour cela que je viens vous parler, non en mon nom personnel, mais au nom de l'Eglise du Canada dont je suis l'un des humbles soldats. Tout ce que nous espérons, c'est que vous voudrez nous permettre de vous démontrer la vérité de nos assertions. Si vous donnez cette permission, vous verrez s'élever une foule de voix qui, aujourd'hui, sont muettes, par crainte des châtimens dont elles sont menacées.

Et n'allez pas croire, Excellence, qu'en demandant une enquête canonique nous ayons une arrière-pensée de manquer de respect à l'autorité. Loin de là notre pensée ; au contraire, nous profitons du moment où vous représentez parini nous l'autorité suprême du Pontife romain, pour vous mettre en mesure de voir le danger auquel s'expose l'autorité religieuse ici, en fournissant des armes aux mauvais catholiques, aux francs-maçons et aux libres-penseurs, par l'enseignement neutre qu'elle donne en ha it lieu. Vous serez ainsi en état de prévenir cette autorité des maux qu'elle prépare et à elle-même et à toute l'Eglise du Canada. Par votre intervention, vous ramènerez la paix dans nos cœurs de catholiques et vous dissiperez les doutes qui s'élèvent malgré nous comme un nuage pour obscurcir la foi que tend à éteindre dans nos âmes le système d'indifférence religieuse que, sans s'en douter probablement, prêche par ses actes l'Université Laval en favorisant l'enseignement neutre.

Je sou mets avec confiance à Votre Excellence, ces lignes écrites dans le but de remplir un devoir de conscience, comme catholique. Le Saint Esprit, compagnon inséparable des prêtres du Seigneur, vous y fera voir l'expression de tristesse d'un fils de l'Eglise qui entrevoit dans l'avenir de grands maux pour sa Mère bien aimée, et qui compte sur votre influence pour les lui épargner.

Veuillez me croire, Excellence,
avec respectueuse soumission,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

(Signé)

DECLARATION.

Le soussigné, _____, avocat déclare solennellement ce qui suit :

Le 23 novembre courant (1883), je me suis rendu auprès de Son Excellence Dom Henri Smeulders, Commissaire Apostolique au Canada, pour lui présenter un mémoire au sujet de l'enseignement à l'Université Laval, faculté de Droit, et de l'insuffisance des études philosophiques dans certains collèges. Voici un aperçu fidèle de ce qui m'a été dit par Son Excellence dans cette entrevue :

Rome est parfaitement renseignée—tant le Pape que les Congrégations—sur toutes les questions qui ont nécessité l'envoi ici d'un Commissaire Apostolique. Ceux qui entrent dans la voie des protestations contre les autorités religieuses d'un pays s'engagent dans une voie dangereuse. C'est ainsi qu'ont débuté Luther et les protestants.

Chacun doit travailler au bien commun, dans sa sphère propre, et ne doit pas s'immiscer dans les affaires qui ne sont pas de son ressort.

Il est très dangereux pour les laïques de s'occuper des questions religieuses.

Bien qu'on ait le droit d'appel au Saint-Siège, on devrait autant que possible éviter d'exercer ce droit, car cela est très dangereux.

En voulant combattre un mal léger ou plutôt apparent que réel, on s'expose souvent à causer un plus grand mal.

Les catholiques qui errent contre l'autorité et qui sont toujours occupés à chercher des erreurs de la part des supérieurs ecclésiastiques, sont des catholiques outrés. C'est un petit groupe de ces catholiques outrés qui a mis la Belgique dans le triste état où elle est aujourd'hui au point de vue des principes religieux.

Il serait bon d'avoir, à l'Université Laval, une chaire où l'on traiterait les questions mixtes (religieuses et civiles) qui peuvent se présenter dans les cours de droit, de médecine, etc.

On doit se mettre en garde contre une tendance à s'occuper de minuties et de maux légers et souvent imaginaires, au point de vue de la discipline de l'Eglise, et se montrer fervent catholique, et ne s'occuper que des grands principes qui régissent l'Eglise; enfin s'en rapporter toujours à ceux que l'Eglise a chargés de conduire les âmes sans jamais les critiquer.

Le soussigné est sorti de cet entretien avec le Commissaire Apostolique convaincu que Son Excellence voit d'un mauvais œil ceux qui vont porter

plainte contre quelques personnes ou institution ecclésiastique, et qu'Elle n'est pas disposée à faire droit à ces plaintes.

Le soussigné déclare de plus qu'il ne croyait pas manquer envers l'autorité religieuse en portant sa plainte au Délégué et représentant du Souverain Pontife en ce pays

Et je fais cette Déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie, et en vertu de l'acte passé dans la trente-septième année de règne de Sa Majesté, intitulé: " Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires. "

Québec, 20 Novembre 1883.

(Signé)

J. C. Chapais.

Faite cette déclaration devant moi, }
ce vingt-neuvième jour de }
novembre 1883. }

(Signé)

J. P.

